

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES  
ET  
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'EGYPTOLOGIE

N° 46 - Juillet 1966

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Assemblée ordinaire du 16 juin 1966 .....	3
J. YOYOTTE : Un retour à Tanis (avril-mai 1965), communication faite le 26 février 1966 .....	6
J. LECLANT : Récentes recherches à la pyramide de Téli à Saqqarah .....	9
Ph. DERCHAIN : Réflexions sur la décoration des pylônes .....	17

JF Editions

Imprimerie de CLAIRVIVRE  
(Dordogne)

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1966

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

16 JUIN 1966

La séance est ouverte à 17 h 10, sous la présidence de M. Georges Posener, président.

### **Compte rendu de la précédente assemblée :**

En l'absence de M. Vercoutter, secrétaire, M. Valeur, trésorier, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée ordinaire du 26 février 1966, qui est adopté à l'unanimité.

### **Membres excusés :**

Mme Billot, MM. Boyer, Coulon, Degardin, Laville, Mme le Dr Ratié, MM. Sanguin, Steuer, Van de Walle.

### **Présentation de nouveaux membres :**

Mlle Bérard, M. le professeur Bianchini (de Rome), Mme Clerc, M. Coulon (de Pragues), M. Cranwell (de Buenos Aires), Mme Duyck, Mlle Etienne, M. Grandgeorge, Mme Guilloud, Mme Husson, Mlle Jardel, Mme Kehr, M. Kroeber, M. Laville, Mme Loyrette, Mme Nelson, Mlles du Puytison, Raffali, Rechner, Mme Tissier, Mme Wassef.

### Nécrologie :

Le président déplore la perte de deux membres de la société, deux personnalités du monde égyptologique : le 8 avril dernier décédait à Leningrad le professeur Matthieu, Conservateur en chef du Département égyptien du Musée de l'Ermitage. Cette femme remarquable avait publié de nombreux travaux sur l'art et la religion de l'ancienne Égypte ; on lui doit notamment la meilleure étude sur la fête *Sed* et des recherches pénétrantes sur l'ordre de lecture des *Textes des Pyramides*. Son œuvre est malheureusement peu connue en Occident, car elle a publié la majorité de ses travaux en russe.

Le 22 mai est décédé l'abbé Bucher à l'âge de soixante-dix neuf ans. Élève de Spiegelberg, il travailla avec Montet en Égypte et à Strasbourg où, comme chargé de cours, il enseignait l'égyptologie. Il a publié, entre autres, les hymnes tardifs à Sobek-Rê.

Enfin, le 25 avril disparaissait le docteur Erichsen. Bien qu'il ne fût pas membre de notre société, nous devons évoquer la mémoire de ce grand démotisant danois. Qui ne connaît son excellent dictionnaire, qu'il avait modestement intitulé « *Lexique* » ?

### Publications :

Le volume 18 de la *Revue d'Égyptologie* paraîtra avant la fin de l'année. Ce sera un gros volume de quelque 250 pages abondamment illustré et contenant des articles sur les sujets les plus variés. Nous rappelons à nos membres qu'ils bénéficient d'une réduction de 25 % sur le prix de cette revue.

Le bulletin n° 45 est sur le point de sortir. Nous envisageons de faire retirer les numéros anciens qui sont épuisés. Ceux de nos adhérents qui désireraient compléter leur collection, ont intérêt à nous le faire savoir en indiquant les fascicules qui leur manquent. En effet, le tirage se fera en fonction de la demande.

### Communications :

1°) M. Jean LECLANT, professeur à la Sorbonne : Recherches à la pyramide de Téli à Saqqarah (avec projections).

2°) M. Philippe DERCHAIN, maître de conférence associé à la Faculté des Lettres de Strasbourg : Quelques observations sur le décor des pylônes (avec projections).

Une discussion fort intéressante intervint à l'issue de cette conférence à propos de la valeur matérielle ou religieuse des scènes de chasse décorant les pylônes des temples du Nouvel Empire et de l'époque ptolémaïque.

---

### NOUVEAUX MEMBRES BIENFAITEURS

Professeur BIANCHINI (de Rome),  
M. KOEFOED PETERSEN (de Copenhague),  
JEWISH NATIONAL AND UNIVERSITY LIBRARY  
(de Jérusalem).

## UN RETOUR À TANIS (Avril-mai 1965)

Jean YOYOTTE

Voici maintenant quinze ans, Pierre Montet présentait à la Société certains résultats remarquables de sa XIX<sup>e</sup> campagne de fouilles à Tanis (*BSFE* 10, juin 1952, 45-9). Au cours de cette campagne, les arasements du « Temple du Nord » avaient été mis au jour et un puissant babouin de granit gris, avec d'autres images du dieu Khonsou-Noferhotep, avait été découvert. Le dégagement des bords est et ouest d'un vaste lac sacré situé dans le coin N.-E. du temple d'Amon avait été activement poursuivi. Cependant des circonstances d'ordre politique empêchèrent ensuite la poursuite des travaux de San el-Hagar. Grâce à son inlassable volonté, P. Montet obtint toutefois de se rendre sur le site en 1955 (XX<sup>e</sup> campagne) et en 1956 (XXI<sup>e</sup> campagne), procédant au démontage du caveau de Shéshanq III, construit de blocs remployés, et faisant quelques nettoyages dans ses tranchées du Lac Sacré.

Les circonstances ayant changé, un voyage fait par P. Montet au Caire en 1961, puis nos démarches de l'hiver 1964, faites avec l'appui efficace de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et de la Commission des Fouilles, ainsi que l'obligeance du Service des Antiquités de l'Égypte, viennent de permettre le retour à pied d'œuvre d'une *Mission française des Fouilles de Tanis*. Les circonstances ont changé, non seulement dans le domaine des relations entre le monde arabe et la France, mais aussi dans le domaine de la « géographie archéologique ». L'érection même du Haut Barrage qui a suscité les innombrables travaux que l'on sait en Nubie égyptienne et dans la région

soudanaise vouée à la submersion, entraînera, par ses apports en eaux et en énergie, un nouveau développement agricole et industriel de la Basse-Égypte et, tout spécialement la mise en valeur accélérée des *barari*, ces zones steppiques et salées où les sites antiques sont fort nombreux. Ce Delta du Nil qui, durant longtemps, n'a guère attiré les archéologues, avait été pourtant jadis — particulièrement durant le premier millénaire avant notre ère — la partie la plus prospère de l'Égypte et, en dépit du délabrement présent de ses sites, à cause même plutôt de ce délabrement et de la menace que l'indispensable industrie de l'homme d'aujourd'hui fait peser sur eux, il est heureux que s'y multiplient désormais les fouilles régulières : travaux du Service des Antiquités à Boubastis, à Bouto orientale (Tell Faraoun) et à Souwa ; fouilles de l'Egypt Exploration Society à Bouto (Tell Faraïn), fouilles de l'Université de New York et de l'American Research Center à Mendès. Il aurait été bien fâcheux que l'œuvre de pionnier entreprise par le professeur Montet ne fût pas continuée. Tanis est certes un terrain difficile, où les masses de terre à remuer sont d'abord rebutant. Mais quand on sait que les sépultures des pharaons Psousennès et Aménophthis y apparurent intactes lors de la XI<sup>e</sup> campagne, quand on connaît le problème passionnément discuté de l'emplacement de Pi-Ramsès, quand on dénombre les inscriptions et les objets accumulés de campagne en campagne, de solides espoirs sont ouverts. Tant le travail fait depuis le temps de Rifaud (1825) jusqu'à l'ère de la Mission Montet que l'étendue effarante des zones inexplorées nous rappelle que Tanis est celle des villes du Nord dont l'histoire pourra être traitée le plus méthodiquement à la lumière de l'archéologie.

Les images qui ont été présentées à la Société ont rappelé que les temples de San el-Hagar, conservatoires des obélisques, des colonnes, des statues qui ornaient la résidence de Ramsès II sont un vrai musée de sculpture qui a encore pu prêter des pièces pour orner un jardin de la Municipalité du Caire. D'autres images nous ont promenés par-dessus les monticules tragi-

ques et à travers les chaos de pierre où l'on entrevoit les visages d'immenses Ramsès terrassés (pl. I-A). D'autres, nous ont fait aboutir à nos sondages d'avril-mai 1965 qui ont remis en train l'examen du Lac Sacré (pl. I-B).

Lorsqu'aura été terminé le relevé planimétrique et altimétrique de l'ensemble du tell qui débutera cette année, on aura le loisir de reprendre méthodiquement l'exploration de la nécropole tardive que les sondages du Service des Antiquités ont repérée dans le quartier de l'Extrême-Sud. Nonobstant les masses de terre qu'il faut enlever coûteusement, le Lac Sacré devra être pour assez longtemps notre préoccupation première : selon P. Montet, ses travaux des années 1948-1951 « ne représentent peut-être que le tiers du travail qu'exigera l'étude du Lac Sacré », monument qui a fourni déjà plusieurs centaines de emplois inscrits. Notre tâche d'août-octobre 1966 sera donc la suite du dégagement systématique du bord occidental. On essaiera de situer dans l'histoire tardive de Saqqarah la destruction du monument et son dispositif architectural. On devra aussi préparer l'évacuation des déblais qui recouvrent le quartier qui séparait le long mur extérieur du Grand Temple d'Amon et la rive sud du bassin sacré.

## RÉCENTES RECHERCHES À LA PYRAMIDE DE TÉTI, À SAQQARAH

Jean LECLANT

Les travaux menés l'année dernière, puis pendant la présente campagne 1966, par M. J.-Ph. Lauer et moi-même à la Pyramide de Téli, dans la nécropole de Saqqarah, s'inscrivent dans une longue tradition de recherches et font partie d'un plan général d'études.

En 1880-1881, G. Maspero avait découvert que plusieurs des petites pyramides de Saqqarah — celle d'Ounas, dernier roi de la V<sup>e</sup> dynastie, et celles des quatre rois de la VI<sup>e</sup> dynastie : Téli, Pépi I<sup>er</sup>, Merenrê et Neferkarê Pépi II — ont les parois de leurs salles funéraires couvertes de colonnes d'inscriptions. Quelques jours avant de disparaître, épuisé par un labeur colossal consacré en grande partie à Saqqarah, Mariette avait reçu la preuve que les pyramides des derniers souverains de l'Ancien Empire, à l'encontre des autres, n'étaient pas « muettes ». Dans les années qui suivirent, Maspero dégagait rapidement l'accès des vestiges des couloirs et des salles gravés de textes ; dans une série d'articles du *Recueil de travaux*, il en publia, avec une étonnante célérité, la copie et la traduction ; l'ensemble fut réuni en volume en 1894. Pour ce travail de pionnier, il avait fallu faire très vite ; les copies ne pouvaient prétendre à une exactitude totale, d'autant plus que les textes étaient donnés disposés en lignes — et non en colonnes comme dans l'original —, dans une fonte d'imprimerie qui ne rendait pas la forme exacte des signes ni leur disposition réelle. De plus, le déblaiement s'était borné à dégager les parois recouvertes de textes ; on n'avait pas eu le temps, en particulier, de prendre le soin de ramasser les

nombreux fragments épigraphes ou décorés, arrachés des parois lorsque, au cours des âges, les blocs en beau calcaire de l'intérieur des pyramides avaient été exploités comme carrière.

Ces fragments ne furent pas davantage utilisés pour la grande édition synoptique qu'en 1908-1910 Kurt Sethe offrit des *Pyramidentexte*, où les diverses versions d'un même chapitre, d'une pyramide à l'autre, furent disposées de façon commode, en lignes parallèles. Travaillant sur des estampes et des photographies, l'éminent philologue allemand présenta alors une publication qui demeure la base de nos études pour cette composition funéraire, la plus ancienne de la littérature universelle. Dans les années 1930, le savant suisse G. Jéquier opéra, pour le compte du Service des Antiquités de l'Égypte, une étude, sur une grande échelle, du secteur de Saqqarah-Sud. Il s'intéressa en particulier au complexe pyramidal de Pépi II ; recueillant les nombreux blocs épars des couloirs et chambres de cette pyramide, il réussit à réunir des ensembles cohérents ; des éléments de parois furent reconstitués par lui et replacés *in situ* ; des suites considérables purent être ajoutées à la synopse de Sethe. Gain encore accru par les recherches menées dans les pyramides des reines de ce roi : Oudjebten, Neit et Apouit, et dans celle du pharaon Aba, d'époque légèrement postérieure, qui, entre-temps, avaient aussi révélé de nouvelles versions des Textes des Pyramides.

C'est en vue de fournir le complément d'information nécessaire à une publication d'ensemble des Textes des Pyramides, véritablement complète et disposée, comme sur l'original, en colonnes, — c'est-à-dire tout d'abord d'établir l'inventaire et de présenter la publication des fragments demeurés inconnus, accumulés dans les débris des appartements funéraires de Téli, Pépi I<sup>er</sup> et Merenrê, que le regretté Jean Sainte Fare Garnot, avec la collaboration de J.-Ph. Lauer, entreprenait, en mars 1951, une nouvelle série de recherches à Saqqarah.

Placées sous l'égide du Centre National de la Recherche Scientifique (Paris), en collaboration avec le Service des Anti-

quités de l'Égypte, elles eurent comme premier objectif, tout naturellement, la Pyramide de Téli, la plus ancienne de celles qui restaient à étudier. Interrompu pour des raisons tout autres que scientifiques, le travail fut repris en 1955 et 1956. De nouveau retardé, il fut brutalement interrompu par le décès si prématuré de J. Sainte Fare Garnot, en juin 1963.

Il ne pouvait être question de laisser la tâche ainsi inachevée. C'est pourquoi, dans le plan de reprise du travail archéologique français en Égypte, il fut décidé de consacrer une partie des efforts à Saqqarah. Au début de 1964, les premières dispositions furent prises par M. J.-Ph. Lauer et moi-même, en accord avec les autorités du Service des Antiquités, qui n'ont cessé depuis de nous faire profiter de leur bienveillant appui. Les travaux sont menés, en effet, en collaboration avec le Service des Antiquités de l'Égypte. Ils sont financés par la Commission des Fouilles du Ministère français des Affaires Étrangères ; ils bénéficient également du patronage de la V<sup>e</sup> Section de l'École Pratique des Hautes Études. Jusqu'à présent, J.-Ph. Lauer et moi-même avons effectué à la Pyramide de Téli deux campagnes, en janvier-février 1965, puis en janvier-février 1966. Nous avons aussi amorcé le déblaiement de la Pyramide de Pépi I<sup>er</sup>.

Au cours des premières campagnes, MM. J.-Ph. Lauer et J. Sainte Fare Garnot avaient dégagé et aménagé la descenderie et le couloir horizontal qui la prolonge ; les trois herses de granit encore en place, fractionnées seulement en partie, ne facilitent guère le passage. Dans l'antichambre et le caveau, le travail avait été poursuivi en alternant les phases de déblaiement proprement dit et celles de consolidation des énormes blocs du plafond.

L'an dernier, lorsque nous avons repris le chantier, il restait encore à dégager la majeure partie du caveau. Désormais la tâche est achevée. Les deux salles ont été totalement nettoyées de tous les débris qui les obstruaient. Les dalles de la voûte sont maintenues en place ; l'achèvement des murs de retenue a d'ail-

leurs permis d'alléger les charpentes de soutien. L'ensemble est d'accès désormais relativement facile.

Afin de permettre plus aisément l'étude, tous les blocs et fragments épigraphes ou décorés ont été retirés de l'intérieur de la pyramide et ont été déposés dans un magasin spécialement construit à proximité par la mission. Ils ont été classés, numérotés et inventoriés. Le travail de copie et d'étude a été commencé ainsi que celui du *puzzle* gigantesque qui consiste à tenter de reconstituer des ensembles à partir de ces vestiges de toutes formes et de toutes dimensions.

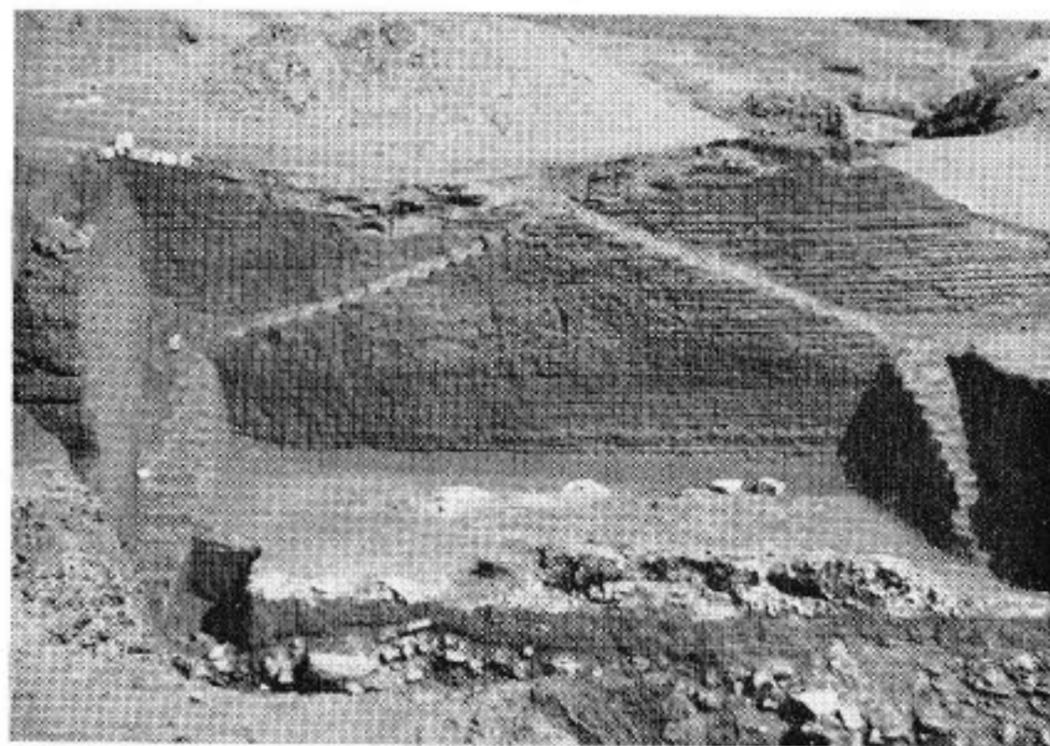
Le nombre des fragments épigraphes retirés des décombres des chambres funéraires de Téti, au cours des diverses campagnes, dépasse 700. Si certains blocs sont de dimensions déjà considérables, beaucoup ne sont évidemment que des débris ou des esquilles, ne présentant que quelques signes ou parties de signes. Dans les cas les plus favorables, nous disposons de quelques éléments de cinq, six, rarement sept ou huit colonnes contiguës. La présence d'un mot rare ou d'une formule caractéristique permet seule de repérer le passage d'où proviennent ces lambeaux de textes. Il convient également de noter les particularités d'ordre décoratif ou architectural ; ainsi, la largeur des colonnes de textes : elles sont d'environ 6,5 cm dans le caveau, de 5,5 cm dans l'antichambre ; les joints plâtrés qui correspondent aux limites des assises ; les blocs de faitage à la disposition caractéristique ; les singularités de la pierre qui se retrouvent comparables dans des fragments provenant d'emplacements primitivement voisins. Enfin la forme même des éclats n'est pas indifférente, pour guider dans cet énorme *puzzle* (pl. II).

D'autres fragments témoignent du décor qui recouvrait les parties de paroi situées en face du sarcophage : imitation des éléments de la façade du palais, avec de jolis motifs de tiges de papyrus opposées et éléments géométriques dérivés, semble-t-il, de nattes et de *tresses*.

Un inventaire complet des fragments recueillis a été établi. Des croquis d'étude, au 1/5, ont été effectués. Mais, pour la



A - Un Ramsès de quartzite. Abords du pylône d'Amon.



B - Sondage sur le côté occidental du Lac Sacré  
(état en février 1965).



Saqqarah, 1966 - Pyramide de Téli - Reconstitution d'un fragment de paroi.  
(Caveau, paroi sud.)



A - Fouilles de Saqqarah, 1966. Pilier de la sépulture d'Akh-pet.



B - Fouilles de Saqqarah, 1966. Portrait d'Akh-pet.



Saqqarah, 1966 - Le « noyau » de la pyramide de Pépi I<sup>er</sup>.

publication, c'est le calque, grandeur nature, de tous ces textes et décors qui a été entrepris. Il convient en effet d'établir des fac-similés : ceux-ci sont nécessaires pour permettre les assemblages postérieurs des blocs jointifs, ainsi que pour l'étude des signes eux-mêmes. Ce travail de dessin minutieux est accompli par M. Marcel Jacquemin secondé par Mme Jacquemin.

En fonction du type de construction des appartements funéraires des pyramides de cette époque, seuls ont pu être exploités en carrière les longs côtés Nord et Sud du caveau et de l'antichambre. Les blocs épars que nous avons recueillis n'en permettent certes pas une reconstitution intégrale ; ils offrent cependant des éléments certains d'appréciation sur la nature des textes que ces parois portaient. Dans la plupart des cas, les textes dont ils témoignent ont déjà été signalés : ils peuvent figurer déjà dans la composition, d'âge antérieur, de la Pyramide d'Ounas ; ils peuvent aussi se retrouver dans celles, postérieures, de Pépi I<sup>er</sup>, Merenrê et Pépi II. De toute façon, leur connaissance n'est nullement inutile, car ils peuvent présenter avec les autres versions d'intéressantes variantes graphiques ou permettre de compléter des lacunes.

Plus importants encore sont les fragments qui livrent des séquences absentes des éditions de Maspero et de Sethe, donc des chapitres entièrement nouveaux. Ils témoignent de la complexité de l'élaboration de cet ensemble de textes. Nous donnerons ailleurs les remarques qui, dès à présent, peuvent être faites à ce sujet ainsi que sur les variantes de signes, les particularités orthographiques (telles les orthographes « analytiques » ou, en revanche, l'usage exclusif de signes-mots), l'utilisation ou l'absence de certains déterminatifs.

\*  
\*\*

Le dégagement de la salle sépulcrale de la Pyramide de Têti a également permis un certain nombre d'observations d'ordre architectural.

La cuve du sarcophage de basalte repose encore, d'un côté du moins (Nord), sur une poutre de bois d'une vingtaine de centimètres de section ; voici un matériau, d'époque bien déterminée (celle de l'équipement funéraire de Téli), sur lequel des prélèvements pourraient être opérés utilement pour les expertises au Carbone 14. De l'autre côté (Sud), le sarcophage porte uniquement sur des pierres. L'étude du sarcophage, dans l'ensemble assez semblable à celui d'Ounas, peut être désormais menée en détail. Le corps, rectangulaire, a 2,79 m de long sur 1,29 m de large ; il n'a été qu'assez grossièrement poli à l'extérieur ; les parois présentent des bosselures inégales. A l'intérieur, la cuve a 1,99 m de long sur 0,65 m de large ; la profondeur est de 0,62 m. Sur chacune des parois intérieures Est et Ouest, deux rainures verticales, dont la section est en queue d'aronde, ont pu servir soit à fixer un encastrement (peut-être des bois de renforcement du cercueil de bois), soit à permettre la manœuvre de cordes destinées à descendre en place le cercueil. Des textes sont gravés au fond et sur les côtés de la cuve, ainsi que sur le milieu du couvercle. Ce dernier, épais d'une trentaine de centimètres, est, dans sa partie centrale, faiblement bombé ; jusqu'aux funérailles, il était posé sur un muret maçonné entre le sarcophage et le mur Ouest du caveau ; sur celui-ci, la trace d'appui du muret demeure encore bien visible. Le couvercle était encastré dans une glissière à section en queue d'aronde, qui permettait très aisément de le guider jusqu'à sa position finale de fermeture. Les voleurs n'ont pas pu l'ouvrir et ont dû fracturer l'angle Sud-Est.

A 0,80 m à l'Est du sarcophage, du côté Sud de la salle, le sol est creusé d'une cuve d'environ 0,91 m de section, d'une profondeur de 0,84 m, avec une margelle d'encastrement : c'est certainement l'emplacement du coffre à canopes. Faudrait-il voir un vestige de ce dernier dans un tout petit fragment en albâtre avec quelques restes de signes, retrouvé dans les débris du caveau ?

\*  
\*\*

La mission a profité de sa présence sur les lieux pour effectuer quelques déblaiements en vue de préciser certains éléments du plan du temple funéraire. C'était là réaliser un programme projeté depuis longtemps par M. J.-Ph. Lauer qui, dès 1936, avait fait le rapport des éléments, dégagés mais non relevés, par Quibell d'abord en 1906-1908, puis par Firth en 1922-1923. Le plan des magasins du temple a été dressé. Les relevés de certains des blocs épars de ses ruines ont été entrepris. Le vestibule dallé de belles dalles d'albâtre conduit à une porte étroite dont le seuil de granit est encore en place. Celle-ci ouvre non pas directement sur le départ de la chaussée comme on aurait pu le supposer, mais sur une courette étroite (large seulement de 2,60 m), qui s'étend transversalement le long de la façade. C'est de l'angle Sud de celle-ci que part, en fait la chaussée montante.

Ces dégagements menés à l'avant du temple de Téli ont livré un petit matériel assez abondant d'époque tardive (fragments de statuettes et de stèles, amulettes). Ils ont surtout mis en évidence les vestiges d'une très belle sépulture, celle d'un certain Akhpet, « scribe véridique du roi qu'il aime », « chef des embaumeurs du maître du Double-Pays », « prêtre-lecteur, supérieur dans le *per-nefer* » (pl. III-A). S'il ne reste que de faibles traces de la superstructure, on a pu recueillir en revanche de nombreux fragments de reliefs, d'une rare élégance ; leur style invite à les ranger auprès de ceux de la sépulture memphite d'Horemheb ou de ceux d'Amenemhet, ne le cédant guère à eux pour leur finesse et leur charme (pl. III-B). Le grand sarcophage en granit rose, de forme anthropoïde, gravé de scènes et de textes, est encore en place dans le caveau.

\*  
\*\*

Le travail mené à la Pyramide de Téli ne pouvant prendre son véritable sens que par le dégagement et l'étude des fragments des Textes des Pyramides demeurés enfouis sous les rui-

nes des Pyramides de Pépi I<sup>er</sup> et de Merenrê, le chantier a été transporté en fin de campagne à Saqqarah-Sud. Au centre d'un cratère géant de décombres, qu'il a fallu prudemment dégager, on a atteint, à grande profondeur, la partie supérieure du caveau de Pépi I<sup>er</sup> (pl. IV). Dès à présent, la coupe offerte à travers la structure de la pyramide ne manque pas d'intérêt. Le dégagement des chambres sépulcrales de la Pyramide de Pépi I<sup>er</sup>, dans des conditions comparables à celles de la Pyramide de Téli, sera le thème des prochaines campagnes de la mission.

## RÉFLEXIONS SUR LA DÉCORATION DES PYLÔNES

Philippe DERCHAIN

Pour comprendre la nature des monuments égyptiens, de nombreuses et délicates études restent encore à faire, malgré toutes les clartés que l'érudition récente a jetées sur eux. Si nous avons réussi à nous représenter en gros ce qu'est pour l'Égyptien un temple, et comment il fonctionne, si le déroulement du culte journalier et le cérémonial des grandes fêtes sont relativement bien expliqués, on a jusqu'ici beaucoup négligé ce que l'on pourrait appeler la grammaire du temple, c'est-à-dire l'étude de sa décoration pour elle-même, et des relations que les divers tableaux ont entre eux, ce qui nous permettrait de comprendre le monument en soi, et non plus de le considérer seulement comme une source d'information sur ce qui s'y passait.

La tâche est sans doute immense et pleine de difficultés, car il faut d'abord nous faire à la logique des anciens prêtres qui, souvent, peut encore nous surprendre. Il vaut pourtant la peine d'essayer, car nous avons l'espoir de découvrir, par cette analyse, des structures dans la pensée égyptienne dont la connaissance nous aiderait à comprendre les raisons de tel geste, l'origine de l'emploi de tel produit ou de tel objet dans les rituels, et ainsi de mieux approcher la représentation que les Anciens se faisaient de leur univers. A titre d'exemple, j'ai choisi le pylône, parce que c'est un des éléments de l'architecture religieuse égyptienne où les intentions des décorateurs sont les plus claires, parce que c'est un monument dont l'interprétation générale est finalement assez simple.

Que le pylône soit, au Nouvel Empire, un monument édifié à la gloire du roi, et qu'on y ait exalté surtout son triomphe sur les ennemis, n'a pas empêché qu'en certains cas, le caractère solaire en ait été spécialement souligné.

On rappellera par exemple la façade du grand temple d'Abou-Simbel, tout à fait comparable à un pylône, et où l'attention se concentre au-dessus de la porte, sur la figure de Horakhty, qui apparaît ainsi vraiment entre les deux môles, tandis qu'au-dessus de ceux-ci se dresse une frise de singes adorants.

A Medinet Habou, encore, sur les faces intérieures des murs du passage au-dessus de la porte — dans une position équivalent, donc — on a gravé à l'Est une scène d'adoration du soleil levant dans sa barque, entouré de babouins, et à l'Ouest une scène analogue, mais où le soleil couchant remplace le soleil levant. Un détail mérite ici de retenir l'attention : c'est la présence des autruches dans la cour du dieu finissant, autruches dont on sait par ailleurs qu'elles dansent normalement au lever du soleil<sup>1</sup>. On se sent donc d'abord embarrassé par ces oiseaux, qui devraient plutôt paraître sur la paroi vis-à-vis. En fait, en comparant la scène à celle qui porte à Edfou une signification analogue, nous allons voir que la difficulté disparaît.

En effet, sur le pylône d'Edfou, il n'y a pas de thème solaire sculpté dans le passage au-dessus de la porte, mais au contraire il se trouve sur les faces étroites est et ouest, celles qui font effectivement face au lever et au coucher du soleil. Dans deux tableaux, le roi présente au dieu Horus les montagnes de *Bakhou* et de *Manou*. Il est clair que les deux môles du monument sont identifiés à ce moment aux deux montagnes, et que le pylône prend de ce fait le rôle d'une représentation du circuit du soleil.

Les inscriptions qui accompagnent la scène occidentale, qui va nous retenir ici, sont d'un grand intérêt. On y lit en effet

1. *Urk.* IV, 19.

une description complète du voyage divin, dont je citerai un passage : « Voici pour toi la montagne de Manou qui se trouve devant toi, sur laquelle tu te poses le soir, lorsque tu descends vers la Dat... Ceux qui sont dans la Dat te revoient avec joie, et quand tu relèves la tête dans Bakhou, tu illumines la terre, et fais vivre tous ceux qui te voient »<sup>2</sup>.

Un autre passage précise qu'Horus dans la circonstance est semblable à Atoum, « qu'il est le vieillard qui illumine la Dat pour ceux qui l'habitent », mais ajoute aussitôt qu'il est « celui dont le corps va briser la balle de fumier », c'est-à-dire qu'il est en puissance le soleil levant sous forme de scarabée<sup>3</sup>.

Ainsi, dans ce texte qui explique ce qui se passe sur la montagne occidentale, il est bien plus question du retour futur du soleil le lendemain matin que de sa disparition le soir, et en cela nous retrouvons l'application de ce grand principe de la religion égyptienne, pour qui la phase de déclin des phénomènes naturels n'a jamais besoin d'être décrite, tout l'effort de la pensée consistant à éviter justement ce déclin, et par conséquent se bornant à décrire minutieusement le phénomène inverse, celui de la restauration.

D'après ce que nous venons de lire, le soir, en somme, et la descente du soleil dans la Dat ne sont pour l'Égyptien que la promesse du matin suivant.

A la lumière de ces constatations, nous pouvons tenter d'expliquer maintenant le tableau de Medinet Habou dont il a été question. Les textes qui l'accompagnent, quoique mutilés, nous apportent du reste quelques informations précieuses.

On y lit en effet que « la barque descend vers Manou, pour y faire vivre les âmes qui se réjouissent (*snbm*)... »<sup>4</sup>, ce qui atteste que le plongeon du soleil dans l'au-delà est interprété de la même façon que dans l'inscription d'Edfou traduite ci-dessus.

2. *Edfou* VIII, 91, 15-92, 2.

3. *Edfou* VIII, 92, 4-6.

4. *Medinet Habu*, pl. 430, 14.

Mais, d'après ce qui vient d'être dit, il ne pouvait sans doute suffire aux Égyptiens de décrire la chute du soleil, même si celle-ci était bénéfique pour les âmes de l'au-delà, sans affirmer en même temps que cette étape de son voyage menait finalement à son retour au-dessus de la terre.

C'est pourquoi il me paraît nécessaire de donner aux autruches un rôle beaucoup plus important qu'on n'est tenté de le faire, et de les considérer, puisqu'elles dansent le matin, dit-on ailleurs, comme l'unique allusion, dans le tableau, à ce dernier moment ; elles sont le signe de l'espoir qui doit nécessairement accompagner la descente du soleil. Ainsi donc, il apparaît qu'au pylône de Medinet Habou, la même pensée a présidé à la décoration du pylône que plus tard à Edfou, mais elle a été exprimée de manière beaucoup plus concrète, plus poétique.

Dans la scène d'Edfou, d'ailleurs, il y a plus encore. J'ai rappelé que le pylône était essentiellement monument royal. Or, dans le tableau en apparence uniquement solaire que nous venons d'étudier, s'exprime un très net lien entre le bon fonctionnement du soleil et la royauté. En effet, lorsque le dieu a reçu la montagne de Manou, de l'existence de laquelle dépend sa régularité, il exprime en ces termes sa reconnaissance au roi : « Viens en paix, mon fils chéri, Corps vivant qui règne sur les vivants, j'ai accepté ton action avec joie, et suis heureux de ce que tu as fait pour moi. (En échange), je te donne un *stp-s*<sup>3</sup> (palais) pour protéger ton corps et un grand trône pour qu'on y vénère ton ka »<sup>5</sup>.

Or, le principe des rites égyptiens étant toujours d'obtenir du dieu une réaction conforme à l'action royale, nous devons admettre que la sécurité du roi et le respect dont il jouit sont la conséquence du strict fonctionnement du soleil tant pendant le jour que pendant la nuit.

Voici sans doute un intéressant exemple des moyens que les prêtres ont utilisés pour préciser les diverses significations qu'ils donnaient au pylône, et pour lier celles-ci entre elles.

J'aimerais maintenant attirer l'attention sur d'autres tableaux du pylône de Medinet Habou, très connus et très souvent photographiés, et dont le rôle dépasse de beaucoup ce qu'on pourrait croire à première vue. Il s'agit des deux grandes scènes de chasse qui occupent la face ouest du môle sud, à l'extérieur du mur d'enceinte.

On voit dans chacune le roi en char chassant tantôt le taureau sauvage dans un pays marécageux, tantôt antilopes, gazelles et ânes du désert. La chasse, sans doute, a-t-elle toujours été un sport royal, et les pharaons ne se sont pas fait faute de le pratiquer. Certains, comme Aménophis III, ont même fait graver des scarabées pour commémorer leurs exploits cynégétiques ; Thoutmès III se vante dans un récit de campagne d'avoir chassé le lion au-delà de l'Euphrate, etc.

Cependant, la chasse, à l'origine, n'a pas pu être en Égypte plus qu'ailleurs uniquement une distraction de souverain, mais bien au contraire un de ses devoirs. Il fallait en effet assurer la viande de la tribu, ou protéger celle-ci contre les animaux féroces, et cette tâche dangereuse incombait au chef. Mais, très vite, à ces préoccupations purement matérielles s'en sont superposées d'autres, et ce sont celles-ci qui justifient le privilège royal et qui ont empêché à l'époque historique que la chasse devienne jamais exclusivement profane.

En effet, de la mauvaise conscience que l'on trouve chez tous les peuples, liée au sang versé volontairement, sont nées toutes sortes de pratiques de chasse, allant du rituel d'expiation, du pardon demandé à l'animal tué, jusqu'à la justification du meurtre parce que la bête tuée était coupable. Les Égyptiens ont préféré cette dernière solution, et ont généralement assimilé la bête sacrifiée à l'« ennemi », que ce soit le dieu Seth, ou les ennemis naturels de l'Égypte.

La chasse est ainsi devenue un rite apotropaïque, un envoûtement des ennemis, et peut donc être souvent associée aux scènes de guerre, comme déjà sur le coffret de Toutânkhamon. A Medinet Habou aussi, symétriquement aux deux scènes qui nous

5. Edfou VIII, 92, 9-10.

intéressent, sur la face ouest du môle nord, on trouve les grands reliefs de la prise de deux villes hittites<sup>6</sup> et de la défaite des Libyens<sup>7</sup>. Nous devons considérer que la représentation y commémore la victoire autant qu'elle doit rendre magiquement les vaincus inoffensifs en les figurant dans le moment de la déroute et dans des attitudes impuissantes.

Les inscriptions des deux scènes de chasse, du reste, confirment bien leur rôle apotropaïque car il est dit dans l'une que « le roi est beau dans le corral comme l'image de Seth, les bras levés, héroïque, chassant le gibier, se lançant au milieu des bêtes comme un faucon en voyant des oisillons, de sorte qu'elles sont abattues en tas comme le blé fauché. Sa main droite et sa main gauche saisissent sans faiblesse. Et les grands de la cour, les chefs étrangers admirent son courage. Le pays tout entier jubile à ses victoires. Son bras est grand et vigoureux pour vaincre les neuf arcs »<sup>8</sup>, c'est-à-dire les peuples traditionnellement ennemis de l'Égypte.

Dans l'autre inscription, on lit : « C'est l'Horus puissant, qui combat les monstres ; il regarde les taureaux et les lions comme des chacals, et il est fort quand il se fie à son bras, il connaît sa puissance et frappe les troupeaux de taureaux sauvages face à face, il saisit de la main droite, il s'empare de la main gauche, et il est pareil à Montou lorsqu'il est en fureur et qu'il pourfend les pays d'Asie, ravageant leurs moissons, obligeant les champions à reculer, puis à lever la tête. Ce pays (l'Égypte) s'étend sur leur dos, plein de confiance en son temps, car il a un maître courageux issu de Râ »<sup>9</sup>.

Dans les deux scènes que nous venons d'examiner, l'assimilation de la chasse à la guerre est donc chaque fois complète.

Edfou ne présente rien de tel. Mais à Philæ, nous allons retrouver, sous sa forme ptolémaïque, le souvenir de la chasse royale, épisode du triomphe et de la victoire.

6. *Medinet Habu*, pl. 87.

7. *Ib.*, pl. 68.

8. *Ib.*, pl. 116, 1-9.

9. *Ib.*, pl. 117.

Qu'il me soit permis de rappeler en deux mots que le pylône de Philæ est à beaucoup d'égards le monument triomphal de la reconquête de la Nubie sous Philométor, comme le montre l'aspect belliqueux et apotropaïque de la plupart des représentations qui en ornent les faces sud, est et ouest, et comme le précise le défilé des districts nubiens apportant leurs tributs, qui entrent par la petite porte du mammisi<sup>10</sup>.

Or, parmi tous les tableaux qu'on y voit, il en est deux qui retiendront spécialement notre attention : ils occupent l'un le sommet de la face ouest<sup>11</sup>, l'autre le deuxième registre à compter du haut de la face est<sup>12</sup>.

Le premier s'intitule « Abattre le taureau sauvage (*sm<sup>3</sup>*) » et présente, sous l'aspect devenu classique à l'époque ptolémaïque, le roi de taille héroïque en face du dieu, plantant sa lance dans le crâne d'un taureau minuscule couché à ses pieds. Toutes les inscriptions nous apprennent que par ce geste le roi s'assure la vigueur et le courage par lesquels il vaincra ses ennemis<sup>13</sup>.

Mais qu'il ne s'agisse pas d'un sacrifice ordinaire et qu'on puisse comparer ce tableau à la grande scène de la chasse au taureau de Medinet Habou me paraît assuré par le fait que le taureau sacrifié est un *taureau sauvage*, et que le roi précise qu'il tue l'animal parce qu'il est gras. La préoccupation alimentaire propre à la chasse primitive est donc encore présente ici, quoique très secondaire, plus qu'elle ne l'est du reste dans le tableau du temple de Ramsès III.

A la chasse au désert de ce dernier correspondra parallèlement à Philæ le second tableau dont je voudrais parler, qui représente le sacrifice de l'oryx devant Tefnout.

La disposition est analogue à celle du précédent. Le roi plante sa lance dans le dos d'une antilope couchée à ses pieds. Nous avons à faire à un rite bien connu qui, s'il est par certains aspects un rite lunaire, est aussi un rite apotropaïque,

10. *BiOr* 18, 47-9.

11. Junker, *Philæ*, I, pl. 30.

12. *Ib.*, pl. 35.

13. *Ib.*, p. 60, l. 10-13.

ainsi du reste que le définissent les textes qui accompagnent les figures. Mais on ne peut douter qu'il ait été à l'origine un rite de chasse<sup>14</sup>.

Là encore, nous retrouvons un souvenir de la chasse royale altérée en scène rituelle, qui paraît bien être ainsi le substitut de la chasse réelle figurée à Medinet Habou.

L'intérêt de ce rapprochement me paraît considérable. D'abord il met en lumière la fixité de la structure du décor du pylône à travers de nombreux siècles, et nous permet de rattacher à une tradition qui remonte certainement au Nouvel Empire les canons ptolémaïques. D'autre part, il nous aide à comprendre exactement des tableaux relativement anciens dont les inscriptions expliquent trop peu à notre gré la signification. Enfin, il nous fait toucher du doigt comment a évolué la technique de la représentation en Égypte, passant du réalisme, du concret, de l'individualisme à la figure théorique, générale, en voie d'abstraction.

Si nous nous fions à ces deux exemples, on peut dire qu'entre les deux, au cours du premier millénaire, les Égyptiens ont tenté la codification et la rationalisation de leurs moyens d'expression puisqu'ils ont réussi à donner aux images de leur langue religieuse une forme rigide, faisant entrer l'expression de toute idée dans un cadre strict, celui de la scène d'offrande, dans laquelle sont mises en évidence de façon précise les relations du roi et des dieux, c'est-à-dire du monde apparent et de l'imaginaire, relations sur lesquelles repose l'univers dans son infinie variété.

Mais s'il en est ainsi, on concevra facilement que l'on puisse considérer le décor d'un temple comme un langage, où chaque tableau est porteur d'un sens plus ou moins riche, et que la connaissance des relations qui existent entre eux, comparable à une vraie syntaxe, peut nous réserver pas mal de découvertes dans la recherche des plus anciens efforts humains pour dominer intellectuellement la matière.

14. Derchain, *Le sacrifice de l'oryx*, p. 37.